

chose sur le culte qu'il professe ? Il marchera d'un pas assez ferme jusqu'à un certain point ; mais quand il sera parvenu à l'article de sa séparation d'avec l'ancienne Eglise, et à celui de l'oubliation qu'il s'est imposée, ne se résoudra que par l'examen des Ecritures, il se verra investi de doutes, et si l'est de bonne foi, il avonera que ni lui, ni personne de sa secte n'est capable de les lever. Le catholique seul sera fermé dans sa croyance, en vertu du don de la foi, qui n'est que dans la véritable Eglise, et dont le propre est de fortifier dans l'esprit et dans le cœur les motifs de crédibilité. Ces motifs sans le don de la foi, n'auront qu'une force philosophique, si l'on parle ainsi ; ils pourront ébranler l'esprit, et ne soumettent point le cœur. Tous hommes fidèles, qui se replacent sur l'unique et sur la religion, pourront donc faire, comme notre Prophète, qu'il l'a choisie, qu'il la préfère à toutes les autres ; et son acquiescement sera non-seulement raisonnable, mais méritoire aux yeux de Dieu.

VERSET 174.

L'hébreu dit encore ici comme en tant d'autres endroits : *Votre loi fait mes délices.* J'st rendu compte de cette différence qui n'autre point le sens des versions. Le Prophète joint ces deux choses si étranges, liées dans la religion, le désir du salut et la méditation de la loi. Il est impossible de les séparer. Celui qui médiaterait la loi sans désirer le salut, ne serait qu'un esprit curieux, ou un observateur critique ; celui qui désirerait le salut sans vouloir s'occuper de la loi, voudrait le terme sans les moyens.

RÉFLEXIONS.

Le désir du salut est aussi nécessaire que le désir du bonheur. L'homme désirant le bonheur, désire en même temps le salut ; mais quand il n'a pas la foi, ou quand elle est obscurcie dans lui par les passions, ce désir du salut est confus, et l'homme lui-même ne le distingue pas ; il désire distinctement le bonheur, et il court après des objets qui ne le lui donnent jamais, et qui le détournent de la route du salut. Pour désirer le salut directement et pleinement, il faut connaître la loi du Seigneur et la méditer. Quelques-uns la connaissent, mais très peu la méditent, et c'est ce qui fait que très peu participent au salut.

La méditation de la loi faisait les délices du Prophète, parce qu'il vivait dans elle les moyens de parvenir au salut. Cet homme s'aimait lui-même, mais d'un amour saint, légitime et glorifiant de Dieu, parce que cet amour supposait et contenait même l'amour de Dieu. En méditant la loi, il sentait fort bien que pour l'accompagner il lui convenait des sacrifices, qu'il serait obligé de combattre beaucoup d'ennemis, mais ce travail ne ralentissait point son ardor pour la loi, et n'atteignait point les délices qu'il去找 en la méditant. Pourquoi ? parce que l'espoir du salut était toujours présent à son esprit. Il avait dans l'âme ce que tous les saints n'ont jamais perdu de vue. *Le travail, disait-il, passe, et le moment du repos arrive. Les fausses délices du monde passent, et le vrai bien qu'a désiré l'âme fidèle, arrive.* Elle se regardait comme étrangère sur la terre, et elle rentrait dans sa patrie ; et quelle patrie encore ! celle où tous les biens sont ensemble, celle dont jouissent les anges, celle où sul citoyen ne meurt, celle où l'on a Dieu pour ami, et où l'on n'est exposé aux persécutions d'aucun ennemi.

VERSET 175.

On pourra traduire selon l'hébreu : *Que mon âme vive, et elle chantera vos louanges.* Le Prophète parle ou de la vie dans la gloire, ou de la vie dans la grâce ; la première dont jouissent ceux qui sont parvenus au salut, la seconde qui anime et soutient les juifs dans la route du salut. S'il s'agit de la première, la loi sera son appui, parce qu'il sera sur l'observation de la loi qui seront fondés ses mérites, et par conséquent le honneur éternel. S'il s'agit de la seconde, la loi sera son appui, parce qu'elle le protégera contre

tous les ennemis du salut. S'il n'était question que de la délivrance de Babylone, la proposition serait peu difficile d'un Prophète, qui devait très-bien savoir qu'il n'est pas nécessaire d'être délivré de la captivité, pour laver Dieu, et pour implorer l'appui de sa foi. Dira-t-on que Jérusalem et non la Chaldée était le lieu où les Juifs devaient laver Dieu ? Il sera aisé de répondre que c'était à la vérité dans Jérusalem qu'on rendait un culte public à Dieu, mais que le culte intérieur, et surtout, l'accomplissement de la loi, était indépendant des lieux et des circonstances, que les prophètes et les justes de la nation y furent fidèles dans la Chaldée comme à Jérusalem. Tobie, Daniel, Mardochée, Esdras et tant d'autres en sont la preuve.

RÉFLEXIONS.

L'âme qui a la vie en elle, ne peut s'occuper que de la gloire de Dieu : toute autre fonction lui paraît indigne d'elle. L'apôtre disait aux fidèles de faire tout au nom de J. C. Il parlait à des gens que la grâce de J.-C. avait vivifiés. Le même apôtre disait qu'il ne vivait plus lui-même, mais que J.-C. vivait en lui ; et qu'il était ce que sa vie, sinon un dévouement fidèle à la gloire de J.-C. ? Mais, selon la belle pensée de S. Ambroise (1), l'âme ne vit que quand elle est noyée et gouvernée, de même que le corps ne vit que quand il prend des aliments, et qu'il obéit à toutes les impressions que la volonté de l'homme peut lui donner. Or, ce qui nourrit et gouverne l'âme, c'est la loi de Dieu, et c'est aussi par conséquent ce qui la rend propre à glorifier le Seigneur. Mais dans la loi de Dieu, l'ambition ordonne de tout, décide de tout ; c'est donc aussi l'âme qui nourrit l'âme, qui la gouverne, qui l'applique à tout ce qui intéresse la gloire de Dieu. Ne perdons point de vue cette suite de pensées, et attribuons toute la vie et toute l'activité de notre être à l'amour : craignons, quand nous sommes fidèles dans le service de Dieu, d'avoir perdu son amour, car ce saint amour est un feu qui agit toujours ; et quand nous ne sentons pas son action, tremblons sur notre état, nous sommes dans la mort, ou bien près d'y tomber. Nous portons peut-être encore le nom de vivants, comme celui à qui l'apôtre a donné le nom de vivants, comme celui à qui l'apôtre bien-aimé faisait des reproches, et nous sommes morts.

VERSET 176.

Le Prophète termine (2) son psaume par l'aveu de sa misère et de ses égarements. Il l'avait commencé en reconnaissant le honneur de ceux qui marchent dans les voies de Dieu, il le finit en déplorant le malheur de ceux qui se détournent de cette route. Il parle moins pour sa propre personne que pour l'instruction de tous les hommes, qui se sont tous égarés, les uns plus, les autres moins, et qui ressemblent à des bœufs qui ont échappé à la vigilance du pasteur. Il demande que le Seigneur cherche lui-même ces bœufs ; en quoi il semble annoncer la fonction et les travaux du Messie, qui devait se comparer un jour au berger inquiet de la destinée d'une seule de ses bœufs, quand il s'aperçoit qu'elle n'est plus dans le troupeau. Mais comment ce Prophète se compare-t-il à une bœuf égaré, puisqu'il assure qu'il n'a point oublie les commandements du Seigneur ? C'est que jamais il n'a abandonné tout-à-fait la loi ; c'est qu'il l'a révérée, lors même que sa faiblesse ou son ignorance l'égarait ; ou bien, c'est que la loi même, accomplie selon les ordonnances de Moïse, ne suffisait pas encore pour le faire entrer dans le berceau du Seigneur, et qu'il avait besoin de la voix du Messie, seul pasteur envoyé aux Juifs et aux gentils, pour ne former qu'un

(1) Ambros, in Psal. cxviii.

(2) En terminant aussi mon commentaire, j'observe que la critique du P. Höhingant s'exerce peu sur ce long psaume : ce qui prouve que le texte et les versions ont peu souffert de la part du temps et des copies.

seul et unique trespouan ; ou bien encore, c'est que malgré sa fidélité à la loi, il se regardait toujours en ce monde comme une bœuf égaré, parce que ce monde est plein de voies détournées, et que jusqu'au moment d'entrer dans la célestie patrie, qui est le berceau éternel de Dieu, on est toujours exposé à perdre la route du salut.

Il y avait autrefois une légende défectueuse dans quelques exemplaires grecs ; on y lisait : Τότεν, vivific, au lieu de Τότεν, quare. C'est cette dernière qui est la vraie leçon, conforme à l'hébreu, à l'édition des LXX et à la Vulgate.

RÉFLEXIONS.

Dans quelqu'un que vous soyez, disait S. Augustin, tenez toujours un œil de dépit sur vous-même, marchez toujours, ne vous arrêtez pas, ne vous détachez point. C'est que la carrière du salut est pleine de dangers, et que celui qui croit y marcher d'un pas

Halleluja. CXIX.

Hebr. cxiii.

1. Ad Dominum, cùm tribularer, clamavi, et exaudi me.

2. Domine, libera animam meam à labiis iniquis, et à lingua dolosa.

3. Quid detur tibi, aut quid apponatur tibi, ad linguam dolosam ?

4. Sagitte potentis acuti, cùm carbonibus desolatores.

5. Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est, habitavi cùm habitantibus Cedar : multum incola fuit anima mea.

6. Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus : cùm loquebar illis, impugnabam me gratis.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — CANTICUM GRADUM (1), vel potius assencionum (nam *Mahaloth* utrumque significat) ; nu-

mero sunt quindecim, que se ordine consequuntur usque ad Psalmum 154. Sic autem appellantur, titulis non dispicet. Vulgo tamen communior est lectio : *Canticum graduum.*

Sed qui gradus isti, unde quindecim Psalmis titulis ? Non alii querendos interpres putavere, quām in templo Hierosolymitanō : et cum quindecim Psalmi et inscriptione donentur, totidem etiam gradus in templo investigandos censerunt. At illud incommodi accidit, quod Ezechiel nonnulli septenos statuit ad singulas quatuor foreas atrii populi, et octo ad atrium sacerdotum ; ac denique totidem ex atrio sacerdotum ad templi vestibulum. Cum igit p̄ ih̄i suppetat optimum in Scriptura, ad Josephum conjugant, enī hæc verba sunt : *Gradus 15 à mero, qui mulieres segregabat, ad maiorem portam ducabant; illis enim gradibus, qui ad alias portas regebant, erant breviores. Ipsam vero templum, in medio positum, id est, Sacrosanctum, 12 gradibus ascenderat.*

Itaque super quindecim hosce gradus, è clauso in infernum ad magnum atrium deducentes, inquit in iugis sententiæ patrum, quindecim in Psalmi canebantur. Allinare tamen non dubito, nullus censuram timens, inquit Levitas eo loco cecinisse. Utrum quindecim hi gradus ejusdem fuerint statis ac antores Psalmorum, multoq[ue] magis utrum Levite in loco unquam stare ad cencendum consueverint, nemo sane demonstraverit. Consuetus canendi locus constitutus erat in atrio sacerdotum, et quandoque, ut credimus, in superiori atri Israëlis parte, è regione portæ, ad atrium sacerdotum deducens.

Alli hosce Psalmos super quindecim gradus ad vestibulum Sancti ferentes cani consuevisse putant.

PSAUME CXIX.

4. Dans ma détresse, j'ai crié vers le Seigneur, et il m'a exaucé.

5. Seigneur, délivrez mon âme des lèvres iniques, et de la langue artificieuse.

5. Que tu donneras-t-on, ou que t'ajouteras-t-on que gagneras-tu pour ta langue pleine de fourberie ?

4. Toute ta récompense sera d'être en toute aux traits percants d'une main redoutable ; ces traits seront enflammés, et porteront le rouge chez toi.

5. Ah ! malheureux que je suis ! que le temps de mon exil est long ! Je vis avec les habitants de Cédar : j'ai fait un long séjour (*dans cette terre étrangère*).

6. Étais pacifique avec ceux qui haïssent la paix : lorsque je leur parlais (*de paix*), ils m'attaquaient sans raison.

vel 1º ab ascensione et elevatione vocis, è R. Saadiā,
quod eorum concentus sit elevatissimus et altissimus,

Verum gradus in Sanctum deducentes Ezechiel sua
aetate octo, Josephus duodecim enumeraret; et quo
tempore illius fundamentum omne corruit. At eam
in templo Salomonis quindecim erant gradus. Esto,
queritur; sed quod quindecim in Psalmi Salomonis estate
postiores sunt; quod quintdecim gradibus ex atrio Sa-
cerdotum ad vestibulum Sancti salutis patuisse in
templo Salomonis, quem indecim demonstraret? Res
est inquit agitur, adeoque proposito nostro minus
servit; principio enim inchoato positio, nihil certi col-
legi potest.

Qui enim gradus non in templo quidem, sed per totum urbem discurrantes, tandem ex urbe ad verticem montis sancti recesserunt. Recensio quidam auctor censuit Psalmos graduales canendos fuisse a Levitis, excubias in domo Dei agnitus, super ascensum ex urbe ad templum. Singulis noctis levigata excludit agens Psalmum canebat, qui fratres fratres ad vigilandum laetabundus dominum hortatur. Porro hujus adhortacionis formula legitur in psalmo 153, qui unus ex graduibus. Sed, ut catena ad uitium levitatis, cum in Scriptura pariter illi invenimus non dubitamus iunquendo carmine nihil praeterferre congruens cum excubias ex urbe ad templum; neque nullum argumento probari, levitas per noctes noctis horas varia cantaria cecinisse; ac tandem in eum usque quintdecim istos Psalmos esse destinatos.

Nec moror corum sententiam, qui spectatos erunt his inscriptionibus gradus templi Salomonici, sive horologii Achaz: tenere hæc omnia effuluntur; et quod magis hac carmina expenduntur, eo minus hisce conjecturis credimus.

Hieronymus tradit., in templo microsyntacticis
plures iussae digitum gradus, quarum singulis dis-
stinctis in templo locis constituebantur. Supremus
qui et decimus quintus, summo sacerdoti destinatus
secundum teuebant inter sacerdotibus vir amplissimi
alterum a summe pontifice dignitas gradum ob-
tinebat. Tertius qui, in varia classes distributi, catena imple-
vunt loca, a quarto usque ad postremum. Totum ho-
systema merum est commentum: fæc autem verum
fuerit, quid hæc ad quindecim Psalmos? Mente-
sum in eæ re obscenè ad eo et parum accusare explit
eæ auctor, ut inexplorata nec sati sibi credita lo-
videatur.

Habbinorum nonnulli, quos interpres psalmi se
quantur, verendum credunt: *Psalmus elevatus*
quod ad inscriptione significatur, hosce Psalmon, clau-
tissima quo fuisse canendos; sive quod cantor sensim
voem ad singula carmina intenderet, ut decimus
quintus Psalmus quindecim tonis altius quam primum
caneretur. Ille vero non adeo facile omnibus crederet,
quam si quibus mire animi commentum non sub-
ficit. Malunt autem vocem *malulath*, que in Hebre-
legium, designare seu musicum instrumentum Iudei-
poculae, seu vulgare aliquem ad cuius norma
Psalmi cantus dirigeretur, canitatem, vel musicam
et levitatem eis Psalmi canendi rationem: insani
nia et levissima.

Neque minus committuntur inter se scriptores i-

scensu suggesti; vel 3^o, quæ ratio est omnium optimæ, et argumentis ipsorum accommodatissima, ab

constituti, prona fluit omnia, sed vix alter exponi possunt plurim psalmorum loci, nisi misere detinat sententia verbis, signum alii quam ad captivis Babyloniam distracturam. Legi illud Psalmi 119, 1. *Ad Domum, cum tribulatur, clamavi, et exaudi me...* Hei mihi quia vocatus meus proponit eis: *habituam cum habitabimur Cœlari* [Hebreus 1:14; *Vesech et Cœlari*]: multum incola fuit anima mea, Et Psalmi 120, 1: *Lætare oculos meos in monte, unde veniet auxilium mihi. Auxilium meum à deo, qui fecit cælum et terram.* Et Psalmi 121, etc.: *Lætata sum in his quæ dicta sunt mihi: In domum Domini ibimus. Stan- tibus erant pedes nostri in atris tuis, Jerusalem, Jerusa- lem, que edificata est cœlestis; cœlus participio ejus in idipsum; sicut enim ascenderunt tribus, tribus Domini, testimonium Israel, ad confidendum nomen Domini, II. Tunc sedetur sedes in iudicio, sedes super dominum David, Et Psalmi 122: *Et te lœvuli oculos meos, qui habitas in celis.* Et vers. 5: *Oculi nostri ad Domum Deum nostrum, donec miserearum nostri. Misere nostri, Domine, miserere nostri, quia multum repleri sumus de- spectione: quia multum regula est anima nostra, op- probrium abundantibus (thribus), et despicio super- bies. Superborum nomine Babylonios designari, non semel observavimus.**

In psalmo 125 laetitiae Hebrei futurum fuisse ut ab hominibus viri deglomerarentur ei aucti absorberentur, nisi speciali Domini protectione defens iussent. Resipescere Domini profiteretur in psalmo 124: eam quan in Ipsi collocaverant, omnium filiacum; id scilicet committentes, ne diutius virgo peccatorum cogerentur. Tandem in psalmo 125 apertissimam profluit: In converteat Dominus captivitatem Sion, facti sumus sicut consolati. Tunc regalest est gaudio nostrum, et lingua nostra exultatione. Cum tamen non omnes Babylone redirentur, addunt: Converte, Domine, captivitatem nostram, sicut torrens in auro. Qui seminavit in lacrymis, in exultatione metit (bant) in captivitatem lugentes, rediunt exultantes. De restitutione templi post captivitatem, tolerans Samaritanorum injurias, hebrei legas in psalmo 126: Nisi Dominus adiuvaverit domum, in vanum laboresserit qui edificaverit eam. Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodi eam. Describitur deinde in codex psalmi et sequenti canticum dominum Deum statum, florentem eorum postterram, leta coniubia, prosperum laborum. Sicut

et expeditionem eventum, novasque constitutas Hies-
rosolyme sedes et politiam.

Sermonē deinde ad populum aperte receptum
converso, hie habet psalmus 128: *Serp expugnave-
runt me à juventute meā, dicit mox Israhel: Serp ex-
pugnauerunt me à juventute meā, nō potuerunt
mīhi. Sura dorsum meū fabricaverunt paccates,
pugnauerunt iniquitatem suam. Dominus iustus conti-
culit certices peccatorum, quibus postrem verbis ex-
cadū Babylonis ac Babyloniorum sub Cyro servitu-
onimur. In psalmo 129 Israhel veluti de carcere vel ab
ipsius sepulcro clamans ad Deum, crimen sum confi-
tetur, a quo tandem sperare se dicit futurum, ut redi-
ctum Israhel ex omniā iniquitate ipsi, ex omniā
tempore mali quod ceterum merito in se induxit.
Eadem confessio proxima sequenti in Psalmo contin-
uit, et venia speratur a Deo, cūcū oculi ad lumine-
s antea dimittantur.*

Israëlia in captiuitate Deum rogant, Psalmo 155, ut promissionis, quibus fidem suam David obstrinxerat, memor, de templo scilicet in aeternum permanesuro, ac de regno in familia Davidis in perpetuum asserendo, it tandem committat, ut templum dejectum restituerit, ac solium Davidis prostratum relevet. Postea cum non multa idem Paulus habuerit in primaria die hec oratione et captiuitate bonyficiis reuecum, et tamquam carmen in dedicatione secundi tempii recitat.

ascensionibus, ab exiliis, ut *Mahaloth* significet ascensiones, non gradus, sumptuosa allusione à situ Jerusalem, ad quam omni ex parte ascendendum erat, quod esset collocata in montibus. Et revera hi om-

ium; quemadmodum etiam apte de duabus proxime sequentibus Psalmis suscipiuntur, in Psalmo 152, sa- cerdotum et levitatum in templo Domini concordant exhibent, et in Psalmo 155, supremo gradus populus Levitas hortantes ad agendas in Ierusalem Deum noctes, omnipotem divinam super Ierusalem implorant. Hac seruitus gradualium. Aperi in illa planctu- ria excludantur characters qui redditu e captivitate Babylonica congruunt, nihilque continent hinc senten- tiam repugnans. Quare scriptos illos labente iam et solitudo etiam captivitate nonnius probalissimum suspiciatur. Describit in illis Psalmista, ut Theophorus observat, incommota omnia que tolerari in exilio posse; tum et gaudium de recepto libertatis in exilio, latrone ad propria regressu, tempori restaurante, et quae in eo molendo ab adversariis illata sunt mala.

Vix autem, et ne viquem certus omnium huc carinatum anchor designat potest; utrum omnia ad unum euendeumque scriptorum pertinet, ambiguum. Quid Davi opibus credunt, scripta ab auctoꝝ propheticō spiritu sibi persuadunt; quippe qui vix eis omnium Israelearum in captivitate Babiloniae, et post rediūm diuinis presertim. Veteris nonnulli Salomon triunfum; saecula quid P̄salms 126, in nonnullis exemplaribꝫ eis regis novam inscribuntur. Malum autem partim Davi, partim Salomon, partim autem vindicare anchoribus sacris, captiuitate posterioribꝫ, ut Estre, Aggeo, Zacharia, Malachia, Psalmi 122, 124, 134, 155. Davi nouis in Hebreis pro se ferunt, sicut et 126 Salomonis. Quod autem suspicione adversus oceum titulus erat, illud est negare neque in Septuaginta neque Vulgata legitur, unde non temere colligitur recentis in exemplaria Hebreia eiusmodi inscriptio restringit.

Quicunque tan^{te} auctor eas incubrationes scripsit, post solutum captivitatem Babyloniam vitam prodixisse, probabilissime credimus. Neque enim oracula iudit, at dolorem, tedium, gaudium, actionem gratarum populi captivi, in libertatem restitu*ti*, libertatem sperant, sive de receptu secum plandentes, exprimit. Neque tamen minus Spiritu sancto allante scribit, quam si praeterita sive futura nuntiat.

Oratio genus elegans est jucundum, florensque; brevissimae sententiae animi sensu maxime pathetica luculentem exprimit auctor. Sunt artificia eleganter lucubrations haec stas scriptis, quia solent epigrammatum; breve in oratione ingredientem sententiam ab ecclesiast. plurimi semper habita sunt ea carmina ab Ecclesiast., cuius in officio tam frequenter leguntur, tum etiam in capite polissimum ejusdem officii nocturni pluribus annis diebus olim recitabantur. S. Benedictus, inter veriusissimos scriptores, qui certam Psalmorum per anni circulum canendorum regulam statuerint, novem priores Psalmos' gradibus distribuit in horas, terciam, sextam et nonam, tota hebdomad

Pares, qui infra sanctis spiritualis fines se contine, quindecim hunc Psalmodia perinde habent, ac totalem gradus, quibus ad virtutem alterius formandoe deducuntur. Propter illas utrue fortioribus documentis, eximia religiose animis sensi et accommodata ad omnem vita conditionem exempla. Sive enim pondere molis corporeus oppressa ingurgicant anima, sive ad superna adspiciet, sive de acceptis à Deo beneficiis grati sanini summis exprimat, sive studio promovente glorie Domini et decoris domis Dei adat; quibus nota hoc expressit, abunde ex horum Psalmorum penit colligit.

(Calmet.)

nes pertinent ad captivitates populi, et à captivitatis liberations. Sic Chald. : *Canticum pro ascensionibus abyssi* (ex abyso, ut exilio, inferno, morte). Et Suidas in voce, ἀνέστησι, λέγεται δι τὸν ἄνθρακα βεβλώνος τὸν πάσιν ιπένδον, quo ascensio et restitutio erit perfecta et integra in consummatione seculi, juxta vaccinationes Danielis, cum Deus deleverit omnem principatum Saracenorum et reliquorum, inter quos Ecclesia exultat. Canticum ergo graduum sunt precatioes et consolations de ascensionibus, sive librationibus ad exilio et captivitate. Quarum typus predicit redditus in celum ex hoc miserrimo vite statu, ut proinde Augustinus ad cordis ascensiones est valle ploracionis referat. Qui sectantur mysteria, quod sint gradus quibus scandatur ad Deum, quorum primus, afflictio; secundus, prospectus ad Deum; tertius, letitia communionis; quartus, invocatio; quintus, gratiarum actio; sextus, confidencia; septimus, patientia et expectatio divinae liberations; octavus, Dei gratia et favor; nonus, timor Domini; decimus, martyrium; undecimus, peccatorum detestatio; duodecimus, humilitas; tertius decimus, Christi adventus desiderium; quartus decimus, concordia et charitas; quintus decimus, assidua Dei benedictio.

VERS. 2. — DOMINE, LIBERA ANIMAM MEAM A LABIS INIQUIS (1), maledicibus propriis. Sive appellat blasphemias idololatrarum, hereticorum, Alcorani, etc. Vel maledictis, quibus onerant probos, calumnias, convicia, imposturas et fraudes.

VERS. 3. — QUID DETER TIBI, AUT QUID APPONATUR. Apostrophe ad hostem impium maledicim, et sycophantum. Quid ob lingum illam dolosam consequeris, ô impie et fraudulente? Sic Hebraicæ activè enuntiata passiæ faciliter reddiderunt. Hebr. : *Quid dabit tibi, et quid addet tibi lingua dolorosa?* Quid fructum, quod emolumen tibi afferet lingua fraudulenta? Nullum, nisi plaga durissima. Aliqui minus concinne, apostropho ad animum sive scipsum dirigunt, ut sequens versus in bonum accipiat. Quid, ô amatoe consolationis dari tibi possit contra lingus fraudulentas? Nullum, nisi Dei eloqua, que sunt veluti *sagittæ potentiæ acutæ, penetrantes intima corda*, Psal. 44, 6, Hebr. 4, 12, et velut igniti carbones. Ad pro ob, propter, ut supra, Psal. 21, 5.

VERS. 4. — SAGITÆ POTENTIS ACUTE. Per subjectionem responderet precedentis interrogatio. Durissime plague, gravissima poena, et incienda perniciosa tibi dabuntur, tibique apponentur. Itac

(1) Petit à Deo defendi et liberari ab sycophantis, quos multos in aula habebat Sathis. Exemplo Davidis quoniam convicci et calumnias prosecundatur, ad Deum configuant, sine quo nulla calumnia fit: ad Deum, inquam, protectorem et ultorem configuant potius quam calumniam calumniam pellant aut etiam repellant: siquidem calumniae certus vindicta. Deus sit, contemptu et silencio apud Deum maximè refelatur. *Labio mendaci*, intelligit linguan calumniatricem. Lingua dolorosa, intelligit linguan quæ falsa specie amicic blanditur ac struit dolos. David copiam alloquendi Satiæ nactus in primis illud querebatur: *Quare audis verba hominum loquentium: Ecce David querit malum adversum te?* 1 Sam. 24, 10. (Muis.)

enim verba sunt repetenda è superiori verso per zeugma. Lues acerbissima et exquisitissima supplicia, ô impie, et hic et apud inferos, quod sic linguan tuam maledicamus acuis in populum Domini, sagitis in te vibratis et contortis à potenti Deo, vel homine, quarum ictus propter jaculantis robur est accrimos et potentissimus, et intima queque penetrat; item prunis juniperi et similium arborum, que urunt vehementius, et ignem retinent diutius. Té potens transfiget et conficit suis acribus telis, et crevabit igni inextinguibili. Illud pertinet ad cladem quam in hoc seculo sunt Babylonii, Persæ, Macedones, Romani, et patienti Saraceni reliquie Ecclesie hostes: hoc autem ad supplicia externa. Nam ut carceres desolatori, sive *ipynoz*, qui conficiunt ex arborebus crescentibus in desertis et eremis, incendium acriter concipiunt ob partium densitatem, et dum conservant, ut etiam eorum urant cineres: sic ignis gehennæ vehementissimus et diuturnissimus, utpote perpetuus. DESOLATORIUS, vastatoriæ, et, ut Nicetas exponit in 2 orat. Nazianzeni de festo Pasche, vindicibus et cruciantibus, vel potius, ut et Graecæ *ipynoz*, id est, arborum in desertis et solitudinibus nascentium, quales juniperi; nempe carbonibus acribus, acriter consumentibus et ardentes, ut qui constent non qualibet materiæ sylvestris, sed desertorum et solitudinum. Hebraicæ, *rethamin*, id est, juniperorum, quarum pruna apud Plinium et Theophrastum dicuntur esse ardentissima, diutissimè ignem conservare, neque facile extingui; adeò ut, quo tempore extincte foris videantur, vel etiam redacte in cinerem, interius ardeant. Quemadmodum præve lingue infamia intensa est, atque diuturna. Septuaginta doctæ per synecdochen, per speciem arboris dererti, et vastitatis, intellexerunt similes omnes arbores in genere. Rabbini ferè construunt hunc versum cum lingua superioris, quasi in Hebreo sit apposito: *Quid dabit, quid proderit tibi lingua dolorosa* (quæ est) *sagittæ potentiæ*, etc., que et pungit ut sagitta, et urit ut carbo? Vel in vocativo: *O sagitta*, id est, quid datur tibi ò tu, qui es similis sagittæ, etc. Ut comparet mendacia et calumnias sagittis ab homine valentissimo contortis, et ardentes juniperi carbonibus. Malo in accusativo, ut attigi: Sagittæ acutas, scilicet, dabit; ut sit denuntiatio ultioris linguae rürulenter, qui postea passiæ resolutar in nominativa.

VERS. 5. — HEU MHI, QUA INCOLATÆ. Absentiam terre sanctæ non sustinet lacrymabiliter ingemiscit. Hebr., *Hoiāti*, hei mibi, sive, heu me miserum et calamitosum! Heu quidem construirat cum accusativo, sed retinuit syntaxin Hebraicam ad fontis commendationem et venerationem, cujus causa: *Grammaticæ leges plerunque Ecclesia spernit*. Imò et Apostoli in ipso Graeco contextu, velut solecizantes Joan. 14, 24, 2 Pet. 5, 1, Apoc. 4, 4. Quod semel annotatum esto adversus eos qui rident Scripturæ simplicitatem, nec perspicciunt in illa interdum plus esse nervorum et suci quām in ullâ verborum, con-

gruitate, inscolatus, peregrinatio, exilium. Aliqui in genere, de hac vita mortali, que nihil aliud est quā peregrinatio. Hæc enim piis minis longa est, tum propter tedium presentium malorum, tum ob colescit patriæ desiderium. Sed littera aptius in specie, de fiducia captivitatis et exilio sub infelibus. PROLONGATUS est. Recit, ad sensum; nam Hebraicæ, *Hei mihi, quia peregrinatus sum* (in) *longitudine, sive longo tempore*. Etsi aliqui vertant (in) *Mesech*, id est, Cappadocia, Tartaria, vel Meschiæ, ut sit nomen loci, à Mesec Japheti filio, Gen. 10, 2. Heterum aliqui incepit imaginari. Etsi in eam sententiam Kimhi et Aben-Ezra citent Josephum Ben Gorion. Nam ejus codex Venetus editus lib. 1, c. 1, alter habet: *Tubal, inquit, hi sunt, qui habitant in Tuscand terrâ ad flumen Phisua; Mescach autem qui Sibene, quos aliqui putant esse Saxonem Germaniæ. Cum habitantibus Cedar, cum Cedrenis sive Saracenis. Nam Cedreni sunt Arabi populus, quos posterior etas Saracenos appellavit, à Cedar uno ē filii Ismael. Interim ratione mysteriæ, est allusio ad vocis notitatem. Cedar enim nigredinem, obscuritatem et tenebras sonat. Hei mibi, qui tamdi in terra peregrinor, tamdi habito cum hominibus versantibus in tenebris peregrinor, peccatorum, quam etiam sequitur sanctus Hieronymus; sic hic qui oderunt pacem, ego pacem loquebar, et illi ad bellum. Sed melius est interprætatio septuaginta Interpretum, que est etiam antiquior; nam in Hebreo non est simpliciter: *Ego pacem loquebar*, sed hoc modo, si verbum verbo reddamus: *Ego pacem, et cum loquebar*. Ex quo intelligimus recte Septuaginta post pacem posuisse punctum, et quod diximus ex Hebreo reddi, *ego pacem*, potest etiam reddi, *ego paz*, ut sit sensus: Cum his qui oderunt pacem, ego paz eram, id est, aedœ pacificus eram, ut ipsa paz dici possem; et postea sequitur alius versiculus: *Et cum loquebar illi ad bellum*, nimis provocabant; quod in sententia convenit cum eo quod verterunt Septuaginta, et nos in nostrâ editione Latina legimus: *Cum loquebar illi, impugnabant me*. Quod autem additur, *gratis*, positum est à Septuaginta explicatiois gratiâ. Totus hic Psalmus convenit quidem omnibus electis, sed præcipue capiti electorum Christo, quatenus viator erat, secundum carnis possibilis conditionem. Verè enim clamavit ipsa ad Dominum Patrem suum pernotans in oratione Dei, et postea in horio, et deum in cruce, et verissime exaudiens est, cum exaltaverit illum Deus, et dederit ei nomen super omne nomen. Verè quoque passus est *labia iniquæ et lingua dolorosa* usque ad mortem, ut ex toto decursu Evangeliorum patet. Verissime dicere potuit: *Incolatus meus prolongatus est*, cum in Evangelio dixerit: *Generatis adultera et incredula, quoniam apud vos patiar?* Verè habitavit cum habitantibus Cedar, quia licet lux esset, aet pro hoc, in Cedar, id est, in tenebris, non habitaret, sed in lumine; tamen cum habitantibus Cedar visus est et inter eos conversatus est. Denique verò cum his qui oderunt pacem, erat pacificus, quia *cum maledicerebat, non maledicebat; cum patretur, non communabatur; et cum loqueretur illis de pace, de bonitate, de regno Dei, ipsi contra, eum impugnabant sine illa ratione vel causâ; quod, Joan. 15, ipse Jesus notavit, cum ait: Sed ut impletatur sermo, qui in lege eorum scriptus est, quia odio habuerunt me gratis*. (Bellarminus.)*

Ce psaume et les quatorze suivants ont pour titre: *Canticum graduum* (Cantique des degrés). On peut traduire selon l'hébreu: *Cantique des montées, des ascensions*; c'est toujours le même sens. Mais que signifie cette épigraphie? Il y a peut-être plus de six opinions différentes à ce sujet. Les plus suivies sont au nombre de trois: la première porte que ces cantiques se chantaient aux trois grandes fêtes de l'année, Pâque, la Pentecôte et les Tabernacles; parce qu'à

lors de toutes les contrées de la terre sainte on allait, on, selon le style de l'Ecriture, *on montait à Jérusalem*. La seconde est que les lévites chantaient ces psaumes sur les degrés du temple qu'on prétend avoir été un nombre de quinze, parce que Joseph dit qu'il y avait quinze degrés depuis le parvis destiné aux femmes, jusqu'à la grande porte du temple. La troisième dit que ces cantiques furent chantés sur la fin de la captivité de Babylone, lorsque les Juifs

avaient l'espérance d'un prochain retour. La raison de ce sentiment est : ^{1°} Que le retour de la captivité est caractérisé en plusieurs endroits par le terme de *monte ou d'ascension*, ^{2°} Que le texte de ces psaumes s'explique très-bien en l'appliquant à cet événement. Cette dernière opinion est la plus approuvée des interprètes.

Quant à l'auteur de ces psaumes, les uns disent que c'est David, et que les Juifs du saint roï, comme les plus appropriés à leur situation. Quelques-uns même pensent que David, éclairé d'une lumière prophétique, les a composées en vue de la captivité et de la délivrance des Juifs. Les autres placent leur époque au temps même de la captivité finissante ou sur son déclin, et ils n'en assignent point les auteurs, mais ils n'en tiennent pas moins que ce furent des hommes inspirés.

Il y a tant de rapport entre ces psaumes et l'état des Juifs durant leur captivité, qu'il n'est guère possible de n'y voir cet événement et ses suites. Mais il peut être fort bien arrivé qu'on David l'ait prophétisé, ou qu'il ait composé ces psaumes dans des circonstances assez semblables à l'état des Juifs captifs de Babylone.

Les saints Pères ont pris ces psaumes dans le sens moral, et y ont vu d'excellentes instructions pour dévier les âmes à la vertu et pour les avancer dans les voies du salut. Ils n'ont pas même douté que ce ne fût là le sens propre et littéral des ces psaumes. Ce qui n'empêche pas quelques-uns d'en croire eux, S. Chrysostome en particulier, que les applications aussi aux Juifs de la captivité. C'est au sentiment de ce saint docteur que nous nous avons pour l'explication des mêmes psaumes ; ce qui suppose qu'il s'y trouve deux sens littéraux, l'un applicable aux Juifs de Babylone, et l'autre aux fidèles de tous les temps.

On ne doit pas oublier que *cantique graduel ou cantique des degrés*, n'est pas la même chose que *psaume graduel*. Le mot *cantique* signifie que ces morceaux de poésie s'exécutaient seulement de la voix et non sur les instruments.

Avant que d'entrer dans l'explication de ces cantiques, je ne puis m'empêcher de recueillir quelques-unes des pensées de S. Augustin sur ce titre : *Cantiques des degrés* ; elles sont toutes dans le sens moral et spirituel, mais elles n'en sont que plus analogues à la nature de cet ouvrage. Il s'agit, dit-il, de monter, de nous élever. Nous savons bien d'où nous partons : c'est de cette vallée de larmes ; mais nous ne connaissons pas également le terme où nous aspirons ; car, selon l'Apostre, *Puis n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a point conçu ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment*.

Nous ne pourrons nous élever à cette hauteur, si J.-C. ne nous avait pas frayé la route, si l'il n'avait pas réuni les deux termes : car il a été dans la vallée de larmes durant le cours de sa vie mortelle, il a été humilié, flagellé, soufflé, crucifié ; mais il n'en était pas moins le Verbe de Dieu, et c'est au sommet de cette montagne que nous devons diriger nos pas. Ses exemples doivent nous servir de degrés pour parvenir à sa divinité.

Quiconque ne commencera pas par s'humilier avec J.-C. ne s'élevera jamais jusqu'à la hauteur de J.-C. Les deux disciples qui voulaient être assis à côté de lui dans son voyage, ignoraient la route qui y conduisit ; aussi J.-C. leur demanda-t-il s'ils pouvaient boire le calice qui lui était préparé. Il les rappela à ses humiliations, afin de leur faire part de sa gloire. Que celui qui veut monter commence donc par mépriser toutes les choses de la terre, à ne pas faire aucun cas de la félicité du siècle, à ne pas mettre son espérance dans les avantages temporals, à ne pas s'affliger des adversités, à ne penser qu'à Dieu et à suivre J.-C.

S. Chrysostome donne les mêmes avis à la tête de ce premier cantique graduel. Si vous roulez, dit-il,

monter ces degrés, retranchez l'orgueil et les délices de la terre ; embrassez un genre de vie laborieuse et austère ; ne vous mêlez point des affaires du monde. Voilà le premier degré. Vous voyez la hauteur du ciel ; vous savez que le temps est court, que le moment de la mort est incertain ; ne tempérez point, ne différez point votre conversion.

VERSES 1, 2.

On suppose que ce sont les Juifs, en butte aux discours malins des Babyloniens, qui implorent ici la protection du Seigneur contre ces mauvaises langues. David s'est trouvé dans le même danger ; ainsi le psaume a pu être composé par ce prophète, et appliqué ensuite à la situation des Juifs et de la captivité. L'hebreu dit : *Délivrez mon âme de la lèvre du mensonge*, c'est le même sens. Il ne s'agit pas ici de discours injurieux ou calomnieux, mais de discours pleins d'artifice, et ménages tout exprès pour séduire les simples, et pour induire en erreur les gens de bonté. Tentation la plus dangereuse, dit S. Chrysostome, parce que le fourbie distille son poison en feignant le langage d'un ami.

RÉFLEXIONS.

Quelle est donc cette langue artificieuse, demande S. Augustin ? C'est celle qui se porte pour couvrir un honnêteté, et qui a le talent pernicieux de nuire. On n'ose pas, ajoute-t-il, s'élever contre l'Evangel, on se porte même pour le révéler, pour l'exalter ; mais quand on trouve des hommes de bonne volonté qui se proposent de le suivre à la lecture, on leur fait des difficultés ; on leur demande s'ils pourront se maintenir dans une route si glissante. Et si l'on cite les exemples des saints : cela est rare, répondent ces langues insidieuses ; vous avez de la peine à embrasser le même genre de vie ; ces hommes extradienaires ont réussi ; mais nous vous flattiez pas du même succès. Perhès amis, répond le saint docteur, il vaudrait mieux que vous déclariez une guerre ouverte à l'Evangel et aux saints. On réproverait vos discours ; on vous regarderait comme des profanes, comme des ennemis de Dieu et de J.-C. ; au lieu qu'en paraissant louer la vie chrétienne, vous engagez ceux qui vous écoutent dans la route de perdition. Qui l'est donc important, conclut le même Père, de s'écrier au milieu de ces faus amis : *Ah ! Seigneur, délivres mon âme des lèvres du mensonge et des langues artificieuses*.

Le tableau que nous présente ici saint Augustin, est la censure du siècle où nous vivons. De son temps l'Evangel était en vénération ; l'autorité de J.-C. et des saints apôtres était révérée presque partout ; on n'avait à se défier que des langues insidieuses qui exaltaient le christianisme pour insinuer le poison de leur maléfice. Aujourd'hui on est plus téméraire, on attaque ouvertement toute la religion pour l'éteindre parmi les chrétiens ; on invente des difficultés, on attaque ouvertement toute la religion pour l'éteindre parmi les chrétiens ; on invente des difficultés, sur la sublimité et l'excellence du christianisme, mais sur ce qu'il est en lui-même, sur ses principes, sur ses preuves, sur son établissement, sur ses mystères, sur les livres saints qui nous l'enseignent. Est-ce donc qu'au temps de S. Augustin les hommes, beaucoup plus près que nous de l'origine de cette religion, ne pouvaient pas s'assurer aussi bien que nous si elle était vraie ou fausse ? Est-ce que le monde d'alors n'avait pas assez d'intérêt que nous à examiner si ce culte sublime dans ses dogmes, et géant dans sa morale, était établi sur des fondements solides ? S. Augustin lui-même était-il un imbécile ? n'avait-il pas combattu long-temps la doctrine des chrétiens et des catholiques ? Ses passions n'étaient-elles pas assez fortes pour le retenir dans l'incertitude, s'il n'avait pas été persuadé que J.-C. et son Evangel étaient des vérités incontestables ? L'autorité de J.-C. est si grande, disait-il, que les païens mêmes n'osent l'attaquer ; et l'on peut dire de notre siècle que l'autorité de J.-C. y est si petite, parmi un certain monde

très-nombreux, que très-peu de chrétiens osent le défendre. Voilà l'abîme où nous sommes précipités les mauvaises mœurs, les mauvais livres, la mauvaise philosophie, les mauvaises conversations, les mauvais exemples. Ah ! Seigneur, devons-nous dire aujourd'hui, délivrez-nous, non-seulement des langues artificieuses, mais des langues impies, blasphématoires, infernales, qui ont conjuré contre vous et contre votre Christ !

VERSES 5, 4.

On lit mot à mot dans l'hebreu : *Que te dommera-t-il, que t'ajouteras-t-il, lorsque pleine de fourberie ? les flèches aiguës du puissant, avec des charbons de genêvre*. S. Jérôme a néanmoins traduit le premier verset comme il l'est dans la Vulgate, parce que les deux verses peuvent être pris à la voix passive, *detur, oppugnat*. Le P. Houbigant les prend à cette voix. La formule, *dare et appuyer*, est familière aux Hebreux, pour faire un serment ou une imprecation. *Huc faciat mihi Deus, et huc addat mihi*, etc. Le sens est ici le même, soit qu'on emploie l'actif, comme dans l'hebreu, soit qu'on mette au passé, comme dans nos versions ; car dire : *Que te dira-t-on, que t'ajouteras-t-on pour ta langue pleine de fourberie ?* est la même chose que de dire : *Que te donnera, que t'ajournera (Dieu), ta langue pleine de fourberie ?* et toute cette phrase signifie que gageons-nous !

Le verset suivant est comme la réponse à cette question. *Tu récompenses sera d'être perçé, par une main puissante, de traits aigus et enflammés comme des charbons dévorants*. L'hebreu dit *des charbons de genêvre* pour marquer l'ardeur de ces charbons ; car le feu de genêvre est très-brûlant. Les LXX ont mis la chose figurée, au lieu de la figure. Je crois cependant que ce *modus desolatoris* est la même chose que *cum carbobus solitundinis*, ce qui se rapproche plus du *genêvre*, qui est un arbuste commun dans les lieux déserts. Les LXX mettent *eryxas, solitarris*, il est mention au reste de *charbons*, soit pour marquer l'activité de ces flèches, soit parce que les anciens lançaient souvent des traits enflammés. Ces deux versets énoncent donc une menace ou une prophétie contre les langues artificieuses.

D'autres interprètes traduisent : *Qui peut-on ajouter à une langue pleine de fourberie ? elle est comme des flèches aiguës, lancées par une main forte, et accompagnées de charbons enflammés*. D'autres veulent que ce soit le Prophète qui s'astrophie lui-même : *Qui peut-il arriver de mal de la partie de ces langues maléfiques ? Elles seront en butte aux traits lancés par une main puissante, et enflammées comme des charbons*. D'autres mettent l'astrophie dans la bouche de Dieu, comme parlant à son peuple, en lui disant : *Qui peut-on opposer à ces mauvaises langues ?* Mais attendez le moment de mes vengeance : alors je lancerai des traits aigus et enflammés contre ces langues. S. Augustin entends ces *pecies de la parole aimée de la charité*, et ces *charbons enflammés* de l'autorité de l'exemple. Il veut apprendre à son peuple que le remède sera qu'on doit employer contre ces langues maléfiques dont parle le Prophète, la charité et le bon exemple : sur qui ce saint docteur dit des choses très-recherchées très-délicates. Mais il semble que le sens le plus naturel et le plus conforme au texte qu'on puisse donner à ces versets, est celui qui porte notre version française.

rés tels en sont proscrits. Mais ce jugement du monde n'est que comme la première étincelle de celui que la Providence exerce tôt ou tard contre ces âmes douées qui tournent toute leur industrie à surprendre et à tromper leurs semblables. Des sept choses qui, selon le Sage, sont en abomination aux yeux de Dieu, il y en a quatre sur le compte du fourbie : *la langue dé mensonge, le cœur qui trame des complots intimes, le faux témoin, et celui qui gème la discorde parmi ses frères*.

Ne nous étonnons pas de ces *flèches aiguës* et de ces *feux ardents* que le Seigneur doit lancer contre les fourbes. Dieu est la vérité essentielle, et celui qui emprunte le masque de la vérité pour accréder le mensonge, blesse en quelque sorte l'âme de Dieu ; il doit donc s'attendre à toutes ses vengeances. *Malheur au cœur double*, dit le Saint-Esprit, *malheur aux lèvres iniques, et au pécheur qui marche par deux chemins !*

VERSES 5, 6.

Les hébreu traduisent : *Hélas ! j'ai été exilé dans le pays de Méséch ; et les uns entendent l'Asie en général, d'autres l'Etrurie, d'autres l'Arménie, d'autres la Scythie. Les LXX n'ont vu là qu'un exil prolongé ou trainé en longueur ; car le mot hebreu *תְּרוּגָה* signifie traîner, et saint Jérôme traduit aussi : *Heu mihi, quia peregrinatio mea prologata est* ! Le P. Houbigant rejetta aussitôt Méséch, comme étant un lieu inconnu, et il traduit : *Peregrinatio mea protracta*. Je crois qu'il faut s'en tenir à ce sens. Pour le pays de Cédar, c'est l'Arabie-Pétrée dont Nabuchodonosor était maître, et où il avait apparemment envoyé une partie de ses captifs. L'hebreu dit : *J'ai habité avec les tentes de Cédar*, parce que ces peuples n'habitaient que sous des tentes.*

L'hébreu dans sa division joint la fin de notre premier verset avec le commencement du second, et dit : *Mon temps est devenue long-temps avec ceux qui sont enemis de la paix*; ensuite : *j'étais pacifique, et quand je parlais, je leu de genêvre* est très-brûlant. Les LXX ont mis la chose figurée, au lieu de la figure. Je crois cependant que ce *modus desolatoris* est la même chose que *cum carbobus solitundinis*, ce qui se rapproche plus du *genêvre*, qui est un arbuste commun dans les lieux déserts. Les LXX mettent *eryxas, solitarris*, il est mention au reste de *charbons*, soit pour marquer l'activité de ces flèches, soit parce que les anciens lançaient souvent des traits enflammés. Ces deux versets énoncent donc une menace ou une prophétie contre les langues artificieuses.

D'autres interprètes traduisent : *Qui peut-on ajouter à une langue pleine de fourberie ? elle est comme des flèches aiguës, lancées par une main forte, et accompagnées de charbons enflammés*. D'autres veulent que ce soit le Prophète qui s'astrophie lui-même : *Qui peut-il arriver de mal de la partie de ces langues maléfiques ? Elles seront en butte aux traits lancés par une main puissante, et enflammées comme des charbons*. Il est mention au reste de *charbons*, soit pour marquer l'activité de ces flèches, soit parce que les anciens lançaient souvent des traits enflammés. Ces versets conviennent donc aux Juifs de Babylone ; mais ils ont pu convenir à David, qui avait été aussi long-temps fugitif, et qui, tout pacifique qu'il était, avait éprouvé des contradictions sans nombre de la part des ennemis de la paix, tel que Saïf, Doeg, Absalom, Achitophel, Scimé, Achis, et quantité d'autres.

Au fond, ces versets et tout le psaume même nous seraient peu utiles, si nous ne considérions ces gemmures de David ou des Juifs de la captivité, comme une figure de l'état de trouble, de déresse et de misère où nous sommes sur la terre. C'est ce qu'ont vu et expliqué les saints Pères.

RÉFLEXIONS.

S. Chrysostome disait à son peuple : Si les Juifs ont déris avec tant d'ardeur de revoir Jérusalem, quels doivent être nos sentiments à l'égard de la célestie patrie ! S'ils se sont plaints d'habiter avec des barbares, quel est l'état des justes qui se trouvent même sur la terre avec des hommes sans probité, sans meurs, sans religion ? Si ces Hébreux ont senti tout le poids d'une captivité de vingt-cinq années, croyons que notre vie, quoique souvent plus courte que cette captivité, est toujours trop longue dans l'attente où nous sommes de la sainte et éternelle Jérusalem qui nous est promise. Si ces hommes de l'ancienne alliance étaient pacifiques parmi des nations féroces, ne devons-nous pas rougir d'être souvent en

très-tel en sont proscrits. Mais ce jugement du monde n'est que comme la première étincelle de celui que la Providence exerce tôt ou tard contre ces âmes douées qui tournent toute leur industrie à surprendre et à tromper leurs semblables. Des sept choses qui, selon le Sage, sont en abomination aux yeux de Dieu, il y en a quatre sur le compte du fourbie : *la langue dé mensonge, le cœur qui trame des complots intimes, le faux témoin, et celui qui gème la discorde parmi ses frères*.

On lit mot à mot dans l'hebreu : *Que te dommera-t-il, lorsque pleine de fourberie ? les flèches aiguës du puissant, avec des charbons de genêvre*. S. Jérôme a néanmoins traduit le premier verset comme il l'est dans la Vulgate, parce que les deux verses peuvent être pris à la voix passive, *detur, oppugnat*. Le P. Houbigant les prend à cette voix. La formule, *dare et appuyer*, est familière aux Hebreux, pour faire un serment ou une imprecation. *Huc faciat mihi Deus, et huc addat mihi*, etc. Le sens est ici le même, soit qu'on emploie l'actif, comme dans l'hebreu, soit qu'on mette au passé, comme dans nos versions ; car dire : *Que te dira-t-on, que t'ajouteras-t-on pour ta langue pleine de fourberie ?* est la même chose que de dire : *Que te donnera, que t'ajournera (Dieu), ta langue pleine de fourberie ?* et toute cette phrase signifie que gageons-nous !

Le verset suivant est comme la réponse à cette question. *Tu récompenses sera d'être perçé, par une main puissante, de traits aigus et enflammés comme des charbons dévorants*. L'hebreu dit *des charbons de genêvre* pour marquer l'ardeur de ces charbons ; car le feu de genêvre est très-brûlant. Les LXX ont mis la chose figurée, au lieu de la figure. Il est mention au reste de *charbons*, soit pour marquer l'activité de ces flèches, soit parce que les anciens lançaient souvent des traits enflammés. Ces deux versets énoncent donc une menace ou une prophétie contre les langues artificieuses.

D'autres interprètes traduisent : *Qui peut-on ajouter à une langue pleine de fourberie ? elle est comme des flèches aiguës, lancées par une main forte, et accompagnées de charbons enflammés*. D'autres veulent que ce soit le Prophète qui s'astrophie lui-même : *Qui peut-il arriver de mal de la partie de ces langues maléfiques ? Elles seront en butte aux traits lancés par une main puissante, et enflammées comme des charbons*. D'autres mettent l'astrophie dans la bouche de Dieu, comme parlant à son peuple, en lui disant : *Qui peut-on opposer à ces mauvaises langues ?* Mais attendez le moment de mes vengeance : alors je lancerai des traits aigus et enflammés contre ces langues. S. Augustin entends ces *pecies de la parole aimée de la charité*, et ces *charbons enflammés* de l'autorité de l'exemple. Il veut apprendre à son peuple que le remède sera qu'on doit employer contre ces langues maléfiques dont parle le Prophète, la charité et le bon exemple : sur qui ce saint docteur dit des choses très-recherchées très-délicates. Mais il semble que le sens le plus naturel et le plus conforme au texte qu'on puisse donner à ces versets, est celui qui porte notre version française.

RÉFLEXIONS.

Que gagnent les fourbes par tous leurs discours insidieux ? Il est difficile que les hommes ignorent long-temps leurs artifices, et quand ils sont décoveris, rien de plus odieux que le personnage qu'ils jouent dans le monde, il y a une équité naturelle qui ne s'écoule jamais dans les sociétés : elles sont souvent licencieuses, corrompues, enemis même de Dieu et de la religion ; mais elles se piquent de droiture, au moins dans le commerce public, et les fourbes déclai-

nemis de la paix avec des hommes pacifiques? Avons-nous donc oublié que J.-C., nous a envoyés comme des bœufs au milieu des loups, et qu'il nous a ordonné d'être simples comme des colombes?

Ce psaume appliqué à nos passions comprend une instruction immense. Celui qui en éprouve la tyrannie, peut dire avec le Prophète : Ah Seigneur ! dans le trouble qu'existent en moi mes passions, je crée vers vous, exaltez mon humble prière. Délivrez-moi de ces ennemis domestiques qui ne me suggèrent que des fautes, qui ne me parlent que pour m'engager dans les voies de l'erreur. Hélas ! que pourrais-je attendre de ma facilité à croire les dangereux conseils que me donnent mes passions ? Après les avoir suivis, je me verrai déchiré par des remords plus pénétrants que les flèches les plus aiguës ; je me sentirai brûlé d'un feu qui ravagera toutes les fa-

Canticum graduum. CXX.

Hebre. CXXI.

1. Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi.

2. Auxilium meum à Domino, qui fecit celum et terram.

3. Non det in commotionem pedem tuum, neque dormiet qui custodit te.

4. Ecce non dormitabit, neque dormiet, qui custodit Israel.

5. Dominus custodit te : Dominus protectio tua, super manum dexteram tuam.

6. Per diem sol non uret te, neque luna per noctem.

7. Dominus custodit te ab omni malo : custodiat animam tuam Dominus.

8. Dominus custodiat introitum tuum, et exitum tuum, ex hoc nunc et usque in seculum.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — LEVAVI OCULOS MEOS (1). Hebreïca, id est, levavo, levo, attollo, in hæc valle exiliis,

(1) Profitur se acquiescere in spe et fiducia protectionis divine, et se à Jovâ solo et cœliis expectare opem omnem suam.

Carmen militare esse hunc psalmum, quo benè precatus sit copius, quas cum duciens suis ad bellum emitit, rex ipso domini manens, verisimile quibusdam vi- sum, ob mentionem exequiarium, atque molestatum à sole et luna (vers. 6), que ad castra et commemorationem in his soli pertinente existimant. Atius usurpatum fuisse psalmum hunc volumi a sacerdotibus et Leuitis, de cuius formulâ benè precurerunt iuri aliquod ingredientibus, aut porerge iuris quicunque, etiam extra expeditionem. Nos, ut psalmos ceteros omnes, qui communem habent titulum יְהוָה יְהוָה, ad reli- tū ex Babylonico exilio tempore referimus; ita hunc psalmum non dubitamus Isidem illis temporibus assi- gnamus. Atque forsitan usurpatum fuit ipso sub egressu ex peregrinis terris, etiam jam esset concessum exilium, ut patriam remigarent, et nunc in eo essent, ut ter- ingredierentur.

Tingilos in Disquisit. p. 80, 81, psalmum confecto jam itinere, cum montana Judeæ, loca illa sancta, oculis denudò hustari jam licet, decantatum conjicit. Nec multum discrepat Graecus quidam auctor, cuius verba Agellius attulit (Eusebium illum putat) : Secun- dum carmen canit quidam è captivitate dimissus, sed adhuc in itinere illa felici (scilicet longiore) inter Babylonem ac Jerusalēm positus ; et in mediis montibus constitutus, optat sibi divinitus auxilium ferris, cu- jus vocibus exaudiens responsum reddit propheticus spi- ritus : Dominus custodiet introitum tuum et exitum tuum. Post exilium Babylonicum carmen factum putat et J.

cultus de monâme ; et d'ailleurs, ô mon Dieu, que pourrais-je attendre de vous, sinon un jugement terrible, et tous les coups de votre redoutable justice ?

Ah ! il y a longtemps que je vis éloigné de vous, Seigneur, que j'habite avec ces cruels ennemis de mon salut. En vain voudrais-je traiter avec eux ; ce serait l'annonce d'une nouvelle guerre. Le seul pari que j'aie à prendre est de les combattre ; mais je ne puis, Seigneur, me flater d'aucun succès dans ce combat, si vous ne me protégez puissamment. Que la guerre contre mes passions soit donc le premier degré qui m'éloigne à vous, que Jésus-Christ soit mon guide ; que sa sainte croix, que je révère aujourd'hui, soit mon étendard ; et que son sang précieux guérisse mes blessures, si ma faiblesse, mon ignorance, ma temérité m'exposent encore aux traits de mes ennemis.

PSAUME CXX.

1. J'ai élevé mes yeux vers les montagnes, d'où j'ai espéré qu'il me viendrait du secours.

2. Mais toute ma ressource est dans le Seigneur, qui a fait le ciel et la terre.

3. Que celui qui vous garde, ne vous laisse pas broncher dans la route, et qu'il ne s'assoupisse pas.

4. Non, celui qui garde Israël, ne s'assoupira point, il ne s'endormira point.

5. Le Seigneur vous garde, le Seigneur est votre défense ; il couvre votre droite.

6. Pendant le jour le soleil ne vous blessera point, ni la lune pendant la nuit.

7. Le Seigneur vous préserve de tout mal : que le Seigneur garde votre âme.

8. Que le Seigneur garde votre entrée et votre sortie, dès ce moment et pour toujours.

supple, unde veniet mihi opitulator. M̄chain enim interroget. Quoniam loco, obsecro, aderit mihi auxilium ?

VERS. 2. — AUXILIUM MEUM A DOMINO (1), est, vel erit. Sibi responderet, seque consolatur spe futuri à Domino auxili, et liberatios. Auxilium meum erit à Domino, qui omnia et condit, et habet in suâ ditiose ac postestate. Deinceps converso ad se, vel animare sum, sermonem, se consolatur; partim sibi bene precondit, partim recolendit et memorando Dei promissiones ac beneficia.

VERS. 3.—NON DET IN COMMOTIONEM PEDEM TUUM (2). Apostrophe ad seipsum. Suum enim animum alloquitur, consolatur, et confirmat usque ad finem, in quo sibi bene precatur. O mea anima, non sinet, vel sinat (nam que hic per modum precondit dicuntur, aut optandi, possunt in indicativo verbi) te lati in extitum ; alii, in peccatum. Malum nonnulli esse verba sacerdotum, vel Ecclesie, de auxilio Domini cum confirmatione, benèque precatione. Vitoë Chrysostomus, in Epist. ad Hebr. 7, et Ieremias Patriarcha in Responso, c. 18, legunt πάντας, ne des, in secunda persona, et si constituent in effectu emphasim. Non dixit, non commoraris, sed ne des in commotionem, ad declarandum in nostro arbitrio esse dare, non in aliquo alio. NEQUE DORMITET. Metaphora à diligenter excubitoribus. Hec dormit plique, ut stigi pronuntiatu intelligunt : Non dabit, neque dormitabit, sed efficaces, ut nunc sibi bene precetur, nunc se confirmet, et benè omninet.

VERS. 4.—ECCE NON DORMITABIT (3). Custodias exag- meos, veluti stans in monte, siende videbet fortè suspectus mini. Hoc ergo dixit per allegoriam, similitudine mutuata ab illis qui exspectantes auxilia, ex editioribus locis speculantur illa demum adveniant. (Clarius.) PROTECTIO TUA, etc. In Hebreo est : Dominus ubra tua super manum dexteram tuam, quasi dicat : Dominus custodiet non solum ne cadas, sed etiam ne fatigabis in viâ astu solis per diem, aut lumen lumine per noctem. (Menochius.) PROTECTIO TUA. Hebreïca, umbra tibi, seu loo umbracul (ut vult Chaldeus), quod ad dexteram tuam positione obumbrat totum corpus tuum, et tuer contra astum solis, et vexationem lumen, id est, contra nocturnas et diurnas molestias et miseras ; tropologicus, in prosperis et in adversis, inquit S. Hieronymus. (Tirinus.)

(2) Et non ab idolis, que nullam habent virtutem, nec ab angelis sanctis, nisi ministerialiter tantum, quia non sunt creatores nisi terre. Consequenter Psalmista convertit sermonem ad populum Israel. (Lyranus.)

(3) Non permittat amplius te duci in captivitate extra terram tuam. (Lyranus.)

In Hebreo est : Non dabit ad noctandum pedem tuum, non permittet te in adversis vacillare ad casum incinere. NEQUE DORMITET QUI CUSTODIT TE. Metaphora dñta à diligenter excubitoribus, Dominus, qui te oportet populum suum Israël custodi, vigili cura tubuitus, et ingravida mala avertit. (Menochius.)

NON DABIT, non dabit te, ut enim solis astus gravis, in aprico, ha luna lux mortis, adhuc sublato sibi dormientibus in terra illis calidis. Velgo percussione lumen frigore accipiuntur existimant nocturno, quod pressante post noctem medium, orientis in regionibus, grave et moleste est, nile Jacobus interdilus asta nocturno frigore absuntum se fuisse queritur Genes. 51, 59, et Ierem. 56, 30. Frigus nocturnum coniungit cum asta dñe. Frigus vero nocturnum lumen tributum existimant, quid, ut a sole astus proficisci diuinitus, ita luna, quid simus nocte nocte dicitur Genes. 4, 16) pro idoneo et effectivo frigoris nocturni habere frigori. Lackenbacher, Michaelis, ali ex opinione veterum illustrandrum patunt, qui lumen nocturnum possit ex parte molvis corporis excitandis tribuerint ; unde bonitas dicantur. Sed multo nimis Knapi videtur sententia probanda, quia et Dauid securus est, lumen frigore, id est, noxice dici, cum vel late maligniore vel splendore nimis aciemque occuparet ita ut viatorum in devia vel palude abherent. Novam loci nostri explicacionem, eamdem que duplice, propositus Guril in Animadvers. ad auct. vet. in Sylloge Comment. Theolog. à D. J. Pott

et miseriarum positus, quod nullum in terris præsidium reperiam. In montes, in colum (in angelos, Lyrans et Augustinus), vel in montana Judeæ, præterim Sionem et Moria, siende auxilium Dei affulget at me liberandum ex hæc captivitate. Ut aludat ad situm Jerusalēm, versus quam Judei peregrinè Deum precebat, ob templum illuc positum, in quo se coll dicitur, « Nobis clamat Apostolus, Col. 5, 1 : Quæ sursum sunt, quæritate : et sacerdos vos ad percipienda mysteria omnibus clamat : Sursum corda : » Arnobius, qui appetit sacri canonis antiquitas. Unde (4). Mimesis, dicendo G. Lackenbacher, qui in Observat. Philolog. art. 9. Observ. 5. (inscripta de Numinis Israëlis tutelari, Po. 121), hunc Psalmum illustravit. Non improbanda prorsus, mihi quidem, Lackenbacher videtur conjectura, carmen hoc recitatum fuisse à choris, sive cithibus Levitarum dobus, quorum unus personam sustinet totius populi, alter huic per antiphonem quadam respondet, et priorem quidem chorum versus cecinisse duos primos, alterum vero reliqua. (Rosenmüller.)

LEVAVI OCULOS MEOS ; alii, levabo : est enim non essa, quo tempore solent Hebrei exprimere id quod faciunt, fecerunt, facere solent ; Psalt. vetus, necnon D. Aug., levant oculos suas in montes ; sed unde hanc letacionem accepterunt ignoratur, cum nec in Hebreo nec Graeco codice repertatur. Unde veniet auxilium mihi ? aliqui, auxiliator meus, et hi leverunt γερογερο partipium, non γερογερο, nomen.

(Lyranus.) (1) UNDE VENIET. Circumferbam, inquit, oculos

Iuna, quorum unus nocet interdiu astu nimio, altera nocte nimio humore, vel frigore, symbola sunt malorum, et calamitatum exilii, immo cuiuslibet temporis; q. d. : Semper et quovis tempore te tuebitur et proteget. Comparat item pericula aperta solaribus radiis, clandestina lunariis. NEQUE LUNA, uret te, per zemna, id est, cruciabit, vexabit, affuet, fedet. Urit etiam luna suo modo, ut frigus et pruina apud Festum Pompeum et poetam, Virg. in 4 Georg.:

Ait nota penetrabile frigus adurat.

Et Ovidium, 1 de Trist. :

Et nota per gelidas aritur herba nives.

Et 4 de Trist. :

Ceres

Summè marmoreo pallat adusta gela.

Hinc ad illud, Gen. 31, 40 : *Estu uebar et gelu;* glossa ordinaria: *Urus effectus est caloris et frigoris.* Nam sol et luna hic etiam metonymice, pro sois ardore et luna frigore et injuria. Hebraïc *iaccheca*, id est, percutere.

edita, vol. 1, p. 557 : « Quarum prior est, si queratur: quonodo luna laderet et nocere possit, impetratis peregrinacionem caterva, que sibi, in illis praesertim lunis, multa mala ab iniquo latronum impetu timeat? Nempe, lucem planè condendo sumus. Hinc sensus oritur huc: Luna noctis non premet lumen sumi, ut illo recrebat usque, vlaugue tuam illustrabit. Altera ratio est, ut verbum exinde statutum, quod notionem *illustrandi, exclarandi, incendi, contineundi*, sive sit *TNT*, sive *TNT*, sive *TNT*, sive aliud quodcumque ratione, cum orationis concinnitatem quoque adjinet, nihil videatur prohibitor. » Hac Guritt. Judgeant lectores, explicationem recensentrum quenam sicut iactantur hanc pro ea cetera merentur. (Rossmuller.)

PER DIEM SOL NON CEAT TE, NEQUE LUNA PER NOCTEM. In posteriori melius, vel subinvenienter est, scilicet per contrarium. Neque luna erit quoque molestia nocturna frigore, sicut similes phrasis sunt Jacobi 1, et 1 Tim. 4; vel, *were* generalis vocabulum accipendum est, significans quocumque gravem et acerbam sensus molestiam, sive a calore interior, sive a frigore. Nam et rigu vehementi aliquando nre dicuntur. Et Hesychius cap. 51, Jacob ait: *Nocte et die, est uebar et gelu.* Similis phrasis est in serm. B. Augustini de Martiribus, vel quisquis auctor est, cum dicat, primos illos martyrum flores hymno exortos quenam.

NOTES CXX.

Jusqu'au psaume 133 inclusivement, il n'est point nécessaire d'expliquer le titre, parce que c'est tout-jours *l'antique graduum*, dont on a rendu compte à la tête du psaume 119. Cependant comme dans trois de ces psaumes il y a des additions, on en parlera, quelques-elles ne soient pas considérables.

La lettre du psaume présente dans les deux premiers versets l'état d'un homme dans la détresse, et dans les six autres le Prophète le console, dans l'espérance d'obtenir la protection du Seigneur. Ce psaume a pu convenir à David persécuté, et par imitation aux Juifs dans la captivité. Saint Chrysostome l'applique encore à ce peuple, et y trouve un grand fonds d'inspiration pour les fidèles.

VERSETS 1, 2.

Jérusalem était sur une montagne, ou plutôt entre des montagnes: les Juifs capitâ à Babylone se tournaient vers cette ville pour prier, comme on le voit dans Daniel. Ces hommes malheureux se flattèrent apparemment pendant quelque temps qu'il leur vien-

drat du secours de ce pays, l'objet de leurs désirs; mais rentrant en eux-mêmes, ils sentirent qu'ils ne devaient mettre leur confiance qu'en Dieu. On peut aussi entendre par les *montages* toute puissance humaine qui aurait pu les protéger. Ils disent dans l'épître: *Nous nous tournons vers vous Seigneur, qui êtes notre Dieu. Tenez les collines! faites trembler, et la multitude des montagnes ne pourra que nous s'abîmer.* Le salut d'Israël n'est véritablement que dans le Seigneur.

Cette explication des deux premiers versets est fuit naturelle. D'autres disent: *J'ai élevé mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours; mais ce secours je me sera donné que par le Seigneur, qui a fait le ciel et la terre.* Ce sens est aussi très-revivable, et la plupart des interprètes l'adoptent. Quelques-uns traduisent: *Je me suis placé comme sur une haute montagne, j'ai tourné mes yeux de toutes parts pour voir s'il me viendrait du secours; mais j'ai reconnu que je devais ne rien attendre que du Seigneur.* Cette version, qui fait un bon sens, ne concorde cependant pas aussi exactement que les autres avec le texte.

VERS. 7. — DOMINUS CUSTODIT TE (1). Custodiet, futuri temp. Hebraïc *yshmarcha, custodiat.* Aliqui prounitiati per motum propheticum exponunt, custodiet, tuebitur. Sic sequenti versu, *Dominus, secundo loco, prater fontem additur, ad euphoniam et numerum.*

VERS. 8. — DOMINUS CUSTODIAT INTROITUM TUUM (2). Dominus custodiat te domi et foris, vel in negotiis domesticis et externis. *Introtuim cuim et exitus* hoc important, ut in lib. 2 Paralipomenon, 1, 10, ubi *exitre et ingredi ante populum* est ei praire in negotiis exercitis et internis, id est, foris et domi, pacis et belli. *INTROTUIM TUUM*, in terram sanctam; et *EXITUM TUUM*, de terra exili et captivitatis. Sic omnes profectiones appellant; q. d. : Te servet in itinere reditum, ut tutu domum pervenias, sive domi, sive foris facies, sive in patria, sive extra patriam, te quoque proficisciens semper custodiat. Nam sic loquitur ad quemcumque locum significantum, Deut. 28, 6, et 3 Reg. 5, 7. Aliqui *introtuim* referunt ad terram exili: Te introcuerem in terram hostilium, ut illic exiles, et ex ea reditum Deus servet et tuebitur. Alii, ad egressum hujus vita, et ingressum in futurum; aut, ut Euthymius contra, ad ingressum in hanc vitam, et exitum ex ea; vel, ut alii, ad omnem vitam, per in ingressu et exitu perspecti. Chaldaeus sublinet: *Custodiat introitum tuum ad studia legis, et exitum tuum ad negotiationes (mundi).*

dam persecutionis prouinam decoxiisse; et apud Ovidium, lib. 5 Trist., eleg. 2, dicit: *Phurina sed pelago terrique pericula passam,* Usq[ue] ad assidua frigide Pontus habet; Et rursum elegit a:

Mo teut astruci terra perusta gelu. (Menochius.)
(1) Potens est te custodire à malo colpus et pena. (Lyrinus.)

DOMINUS CUSTODIT: ali: *Observebit*, in futuro enim exiit Hebr., cum affixu *TNT* *marcha*, sed Vulg. posuit in presenti, quia tempus praesens inuitu continuit curam et protectionem.

(2) Id est, viam tuam corporalem et spiritualem.

Dirigit te in omnibus operibus tuis à principio usque in finem. (Lyrinus.)

Custodias te Dominus domi et foris, in negotiis domesticis et externis. (Menochius.)

Il y en a qui traduisent l'hébreu par le futur: *Levabo* = allemande sans y être autorisé, suit cet ordre, et s'écoules meos. Ce texte est susceptible aussi du prétérit, et S. Jérôme l'adopte comme les LXX.

RÉFLEXIONS.

C'est un homme ou plusieurs hommes exilés de leur patrie qui parlent dans ces versets. Ils désirent de retourner dans leur pays; cependant ils placent dans leur prière un mot qui devrait les consoler beaucoup, et s'ils en avaient pénétré toute l'étendue, le séjour dans leur patrie aurait pu leur paraître différent. Ce mot est que *Dieu a fait le ciel et la terre.* On est donc partout dans le domaine qui lui appartient, on est partout sous ses yeux ou sous sa protection. C'est une des malades de l'esprit humain que d'attacher le bonheur à un climat plutôt qu'à un autre. On se doit à la patrie quand on y est établi; mais dans cette patrie on se doit encore plus à Dieu, et quand Dieu prive de cette patrie, on l'avantage de n'être plus qu'à lui seul, et de penser qu'à la patrie éternelle, d'où l'on ne pourra jamais être exclu (1).

C'est le désir de cette unique patrie qui doit nous toucher et solliciter nos gémissements. Il arrive quelques-uns, disait S. Augustin, qu'on se trouve mieux dans une terre étrangère que dans sa propre patrie; qu'on y rencontre plus d'amis et plus d'honnêtes gens; qu'on y est exposé à moins de traverses; qu'on y jouit d'un repos plus solide. Mais ces avantages n'ont point lieu dans l'exil où nous sommes, par rapport à la céleste patrie. Celle-ci n'offre que des biens, des amis et des justes; en comparaison d'elle, tout est ici-bas misère, travail, infidélité et méchanceté. C'est donc après elle et pour elle que nous devons soupirer. Dieu a fait, il est vrai, le ciel qui nous voyons et la terre que nous habitons; mais il a fait de plus le *ciel des siens*, dont nous ne jouissons pas, et où il répand tous les dons de sa miséricorde. Supportons avec patience notre exil, et levons nos yeux vers le séjour qui doit nous réunir à Dieu notre père, à J.-C., notre rédempteur, aux saints nos amis et nos frères.

VERSETS 3, 4.

Le Prophète est censé parler ici à celui ou à ceux qui ont parlé dans les deux premiers versets; ou bien la même personne s'encourage par ce discours qui est partie en confrères et partie en affirmation et en promesses. Que le Seigneur nous confortera qu'il ne permette que *nos tibi tombis* ou que *nos grognemus* dans la clôture; puis se sentent plein de confiance: Non, ajoute-t-il, *Le Seigneur qui te garde, ne s'assoupira point,* il charge ensuite la même réponse: *Nos, celui qui garde Israël, ne s'assoupira point: beaucom moins que l'ombre de son sommeil.* Tout ceci, comme on voit, est en style métaphorique, pour dire que le Seigneur garde son peuple, qui veille sur lui, et qui ne le laisse pas sans protection.

L'hébreu met au futur le premier verset. Cependant S. Jérôme traduit aussi par *nos des commotu[m]*, etc. Les trois interprètes grecs, Aquila, Théodotion et Symmachus ont aussi vu l'oppositi; mais je ne sais pourquoi ils ont mis la troisième personne: *Nos des in commotu[m], etc.* Les LXX du Vatican font de même; mais ceux des manuscrits de Complutum mettent la troisième personne, p. ex. S. Augustin et S. Chrysostome ont suivi la leçon de la seconde personne, qui ne se concorde pas avec l'hébreu, quoique elle fasse aussi un bon sens.

Ces expressions, *il ne s'assoupira point, il ne dormira point*, suivent en quelque sorte le progrès du sommeil. On commence par *s'assoupir* (*dormire*), ensuite on dort d'un profond sommeil (*dormir*). Pour peindre la protection divine, il écrit: *ce, ce, ce*, semble, plus naturel de placer le sommeil avant l'assoupiissement, et de dire: Le Seigneur ne s'assoupira point, et bien loin de s'endormir, il ne s'assoupira même jamais. La traduction

(1) L'auteur était expatrié quand il composa ce commentaire.

Il y en a qui traduisent l'hébreu par le futur: *Levabo* = allemande sans y être autorisé, suit cet ordre, et s'écoules meos. Ce texte est susceptible aussi du prétérit, et S. Jérôme l'adopte comme les LXX.

RÉFLEXIONS.

C'est un homme ou plusieurs hommes exilés de leur patrie qui parlent dans ces versets. Ils désirent de retourner dans leur pays; cependant ils placent dans leur prière un mot qui devrait les consoler beaucoup, et s'ils en avaient pénétré toute l'étendue, le séjour dans leur patrie aurait pu leur paraître différent. Ce mot est que *Dieu a fait le ciel et la terre.* On est donc partout dans le domaine qui lui appartient, on est partout sous ses yeux ou sous sa protection. C'est une des malades de l'esprit humain que d'attacher le bonheur à un climat plutôt qu'à un autre. On se doit à la patrie quand on y est établi; mais dans cette patrie on se doit encore plus à Dieu, et quand Dieu prive de cette patrie, on l'avantage de n'être plus qu'à lui seul, et de penser qu'à la patrie éternelle, d'où l'on ne pourra jamais être exclu (1).

C'est un homme ou plusieurs hommes exilés de leur patrie qui parlent dans ces versets. Ils désirent de retourner dans leur pays; cependant ils placent dans leur prière un mot qui devrait les consoler beaucoup, et s'ils en avaient pénétré toute l'étendue, le séjour dans leur patrie aurait pu leur paraître différent. Ce mot est que *Dieu a fait le ciel et la terre.* On est donc partout dans le domaine qui lui appartient, on est partout sous ses yeux ou sous sa protection. C'est une des malades de l'esprit humain que d'attacher le bonheur à un climat plutôt qu'à un autre. On se doit à la patrie quand on y est établi; mais dans cette patrie on se doit encore plus à Dieu, et quand Dieu prive de cette patrie, on l'avantage de n'être plus qu'à lui seul, et de penser qu'à la patrie éternelle, d'où l'on ne pourra jamais être exclu (1).

RÉFLEXIONS.

On voudrait avoir, dans le monde, des protecteurs qui ne fussent sujets ni à nous oublier ni à nous nuire, qui fussent toujours attentifs à nos intérêts et que la mort ne pût nous enlever. Cela est impossible; aussi sommes-nous trompés à tout instant dans nos espérances. Le Prophète donne à son peuple un protecteur toujours attentif et toujours subsistant: c'est Dieu seul, le Père de tous les hommes, et l'Éveillant. C'est lui qui *garde Israël*; et le vrai Israël, qui est l'homme plein de foi, soit bien en quoi consiste cette protection de Dieu; elle s'étend à tous nos besoins; il y pourvoit par des moyens qui nous sont souvent inconnus, mais qui n'en sont pas moins efficaces et plus efficaces. Il veille principalement à nos préserves des chaises dans la voie du salut, et nous sentons cette grâce, d'autant mieux que nous avons plus de connaissance de notre faiblesse et de notre misère. Après le chef-d'œuvre de l'incarnation de Verbe, la plus grande merveille que Dieu opère parmi les hommes, c'est leur sanctification. Un saint homme qui Dieu garde avec des soins qu'il nous est impossible de connaître en détail et d'apprécier à juste. Plus ce saint est caché, et plus nous devons conclure que l'œil de Dieu est sur lui, parce que cet œil éternel lui épargne les dangers inséparables de l'âge. *Dieu garde alors Israël*, c'est-à-dire, selon l'etymologie du mot, *l'homme revêtu de la force de Dieu*; et il n'est revêtu de cette force, que parce que Dieu est avec lui; et Dieu n'est avec lui que parce qu'il se cache au monde, que parce qu'il est mort au monde et enseveli avec J.-G.

VERSETS 5, 6.

Au premier verset l'hébreu dit: *Le Seigneur est votre ombre sur votre main droite*, pour dire que Dieu couvre de son ombre la partie principale du corps; nos versions expriment le même sens.

Au second, ce texte porte: *Le soleil ne vous frappera point, pour vous brûler point; et le même verbe sera aussi à la tume qui désigne platon le froid que le ciel, puisqu'il est destinée à éclairer pendant la nuit. On attribue au reste le terme *brûler* au froid comme à l'âge. Témoin ce passage de la Genèse: *P'tas brûlé jour et mit par le soleil et par la gelée.**

Le sens du Prophète est donc que Dieu garde son peuple dans tous les temps, qu'il le couvre de sa protection, qu'il l'écarte de lui les chaleurs excessives du jour et le froid de la nuit. Peut-être cela fait-il allusion à la colonne qui gardait les Israélites dans le désert: elle les défendait des ardeurs du soleil pendant le jour, et les déclarait et peut-être les échauffait pendant la nuit. Ceci, au reste, est une métaphore des forces de l'assomption de Complutum mettant la troisième personne, p. ex. S. Augustin et S. Chrysostome ont suivi la leçon de la seconde personne, qui ne se concorde pas avec l'hébreu, quoique elle fasse aussi un bon sens.

Ces expressions, *il ne s'assoupira point, il ne dormira point*, suivent en quelque sorte le progrès du sommeil.

On commence par *s'assoupir* (*dormire*), ensuite on dort d'un profond sommeil (*dormir*). Pour peindre la protection divine, il écrit: *ce, ce, ce*, semble, plus naturel de placer le sommeil avant l'assoupiissement, et de dire:

Le Seigneur ne s'assoupira point, et bien loin de s'endormir, il ne s'assoupira même jamais. La traduction

la lettre ce retour; mais ce passage est aussi rapporté dans l'Apocalypse, et semble regarder l'état des justes dans le ciel. Saint Jérôme entend ces *arduers du soleil de la prospérité, et ces influences de la lune de l'adversité*. Dieu protège les siens contre les dangers de la bonne et mauvaise fortune.

RÉFLEXIONS.

Ceux qui se dévouent au service de Dieu ont à combattre deux sortes d'ennemis, les fougues de leurs passions, et l'inertie de la tiédeur. Il est difficile de dire lequel est le plus dangereux. Les passions peuvent entraîner dans de grands travers, et la tiédeur peut arrêter le progrès des plus grandes vertus. Or se défe de communiquer de l'ardeur des passions, et l'on n'est pas aussi frappé des suites de la tiédeur. Les hommes qui ont de grandes passions remportent des victoires signalées quand ils sont assez fidèles à la grâce pour se combattre eux-mêmes. Les lâches croient qu'il leur suffit de faire quelques efforts; ils ont toujours des prétextes pour s'arrêter, pour s'épargner, pour différer. On a vu beaucoup de pécheurs très-passionnés devenir des modèles de sainteté; mais la liste des ames tièdes devenues ferventes, serait très-bonne. L'amour de Dieu fait souvent de grandes impressions sur les coeurs susceptibles des passions vives; il les échauffe, il les embrase, il les transporte, ils deviennent sous sa conduite des pétiens illustres et quelquefois des apôtres. Les coeurs froids et langusants rendent souvent inutiles les touches de ce saint amour; et c'est un prodige de la grâce quand ce feu sacré y établit son séjour. Il faut les métamorphoser, en quelque sorte, ou même les détruire, pour leur substituer ce *cœur nouveau* que Dieu a promis par son Prophète. *Je vous donnerai, dit-il, un cœur nouveau, je mettrai dans vous un esprit nouveau; vous ôterai tout cœur de pierre, j'en établirai un de chair, et je fixerai mon esprit au dedans de vous.*

VERSET 7.

Il y a une gradation dans les versets de ce psaume. Le Prophète dit que Dieu garde son peuple, pour qu'il ne fasse point de chutes; qu'il le garde, pour qu'il soit à couvert des embûches de ses ennemis; qu'il le garde, pour qu'il ne soit exposé ni à la chaleur du jour, ni au froid de la nuit; qu'il le garde, pour qu'il soit préservé de tout mal et même de tout péché, puisqu'il garde son âme; c'est l'objet de ce 7^e verset; qu'il le garde dans le cours de sa vie; enfin, qu'il le garde pour toujours, soit pour le temps, soit pour l'éternité; c'est ce qu'enonce le 8^e et dernier verset.

Peu importe que nos versets mettent *custodit*, et que l'hébreu s'exprime au futur; car tous ces temps-là se trouvent dans l'expression hébraïque, et d'ailleurs un Prophète dit la vérité pour tous les temps. Saint Jérôme les emploie indifféremment tous trois, comme nos vers.

L'hébreu ne met point le nom de Dieu au second membre de ce verset; il dit simplement: *Le Seigneur garde ou gardera votre âme.*

RÉFLEXIONS.

C'est beaucoup que de trouver un protecteur sur la terre qui nous preserve d'un seul mal, comme de la faim, de la calamité, de la vexation, de l'infamie, de la violence. Quand il se rencontre des bienfaiteurs de cette espèce, nous nous piquons de reconnaissance sans bornes, et nous la témoignons par tous les moyens qui sont en notre pouvoir. Or, 1^o ces bienfaiteurs ne peuvent être que les instruments de la Providence, et c'est à elle que nous devons nos prières et principales actions de grâces. 2^o Si ces bienfaiteurs ne peuvent nous préserver du mal qui nous menace, ils ont encore moins le pouvoir de nous consoler et de délivrer notre âme des sentiments de douleur qui la rongent. Mais la Providence divine ne se borne pas à nous préserver d'un seul mal; elle s'étend à tout, et quand elle permet des

maux, elle nous préserve, si nous sommes vraiment fidèles, du trouble et de l'amerum qui en seraient les suites. Elle fait plus encore, elle *garde notre âme*, elle l'arrête sur le bord du précipice, elle l'empêche de se répandre en murmures, elle lui donne la force non seulement de supporter ces maux, mais de les aimer même, et de les préférer aux délices de la terre. Les martyrs sont ceux que Dieu a le plus protégés; ils ont perdu la vie en confessant la foi, mais leur âme est demeurée dans le sein de Dieu, et les persécuteurs n'ont pu la forcer dans cet asyle. Vous êtes gardés, disait l'apôtre S. Pierre, par la vertu de Dieu et à cause de votre foi, pour le salut qui vous sera manifesté dans le dernier temps. C'est là en quoi consiste la protection de Dieu sur nous. Il s'agit du saint étendard, de l'héritage qui n'est sujet ni à se corrompre, ni à se gâter, ni à se détruire, qui se conserve pour nous dans le ciel.

VERSET 8.

C'est la même chose que si le Prophète disait: *Que Dieu vous garde pendant toute votre vie et dans toutes vos actions.* L'Ecriture se sert souvent de cette expression pour désigner tout ce que l'homme fait ou doit faire. L'hébreu met, dans ce verset, la sortie avant l'entrée, et je ne sais pas pourquoi nos versions changent cet ordre. Le texte indique par là ce qui est l'objet du psaume, la sortie de Babylone, et l'entrée ou le retour dans la Judée. Le Prophète désire ou prédit que Dieu protégera son peuple, soit en sortant de la captivité, soit en rentrant dans sa patrie, soit pour le temps présent, soit pour le temps futur. S. Chrysostome observe très-bien que Dieu n'est pas comme les protecteurs qu'on tâche de se procurer dans le monde. Ceux-ci ne protègent pas toujours; leurs inclinations changent; d'amis zélés ils deviennent des ennemis cruelles. D'ailleurs il arrive dans leur état, dans leurs affaires, tant de révoltes, qu'avec la meilleure volonté, ils deviennent incapables de protéger. Dans Dieu, nuls changements, nulle bizarrerie, nulle altération de puissance ou de volonté. Il demeure fidèle, dit l'apôtre, à ceux qui n'abandonnent pas son culte et son amour.

RÉFLEXIONS.

Quand on se convertit sincèrement, ce qui ne peut être qu'un effet de la grâce, Dieu garde le cœur de l'homme pour le faire sortir du péché, et pour le faire entrer dans la justice. Il le garde encore plus particulièrement, quand le temps est venu de sortir de cette vie pour entrer dans le repos éternel.

Si les deuxes avaient de la foi, ils ne penseraient qu'à ces deux dernières, *sorit et entet*: *sorit* du péché, et *entet* dans la justice; *sorit* de la servitude du monde, et *entet* dans la liberté des enfants de Dieu; *sorit* de l'amour-propre, et *entet* dans un commerce intime avec Dieu.

Cette foi leur apprendrait également quelle est l'importance de ces termes, *entrer* dans eux-mêmes, et *sorit* du tourbillon des vains amusements; *entet* dans la connaissance de la misère, et *sorit* de toute affaire qui distrait de cette connaissance; *entet* dans le tombeau par la méditation fréquente de la mort, et *sorit* par la pensée de cette demeure terrestre, pour se présenter au tribunal de J.-C.

L'Ecriture ne se sera si souvent de ces expressions, *entrer* et *sorit*, pour désigner tout le cours de notre vie, qu'afin de nous faire souvenir qu'il n'y a rien de stable et de permanent dans la carrière de nos jours; que nous y *extrons* pour un *sorit*; que nous faisons sansesse des pas qui nous avancent vers le terme; et que l'enfant qui entre dans le monde s'empresse déjà d'*sorit*. Ces manières de parler n'ont point lieu dans la vie future. Elle est appelée un *repos*, un *séjour fixe*, une *vie permanente*, un *jour perpétuel*, une *source intarissable*. Aussi, est-ce le royaume de celui qui est, qui vit et règne dans tous les siècles des siècles.

Lætatus sum in his que dicta sunt mihi: in dominum Domini ibimus.

2. *Stantes erant pedes nostri in atrii tuis, Jerusalem.*

3. *Jerusalem, que adificatur civitas, cuius pars ipius in id ipsum.*

4. *Illi enim ascenderunt tribus, tribus Domini, testamentum Israel, ad confitendum nominis Domini.*

5. *Quia illi sederunt sedes in iudicio, sedes super dominum David.*

6. *Rogate, que ad pacem sunt Jerusalem; et abundantia diligenter te.*

7. *Fiat pax in virtute tua, et abundantia in turribus tuis.*

8. *Propter fratres meos et proximos meos, loqueris pacem de te.*

9. *Propter dominum Domini Dei nostri, quasivi dominum tibi.*

COMMENTARIUM.

VERS. (1).—CANTICUM GRADUUM. Aliquis religio-

(1) Hebreus, Chaldeus Syrus hunc Psalmum Parvidi tribuum; plures ex interpretibus prophetico ab eo scriptum putant, cum templum sub Salomonem condendum, futurumque Hierosolymae gloriam praevideret. Atque ali ab eodem exaratum esse in usque populi; tribus maximi solennibus anni festis ex Iudea Hierosolymam undique confluunt. Confer Psalmum 41: *Quemadmodum desiderat cerasus ad fontes aquarum*, qui in iudei argumentum exaratus creditur. Nobis item cum Origene, S. Chrysostomo, Theodoreto, et plerisque interpres continere videtur populi sensus, ob felicem libertatis a Gyro concepsisse multitudinem, Maxime autem probabile est hunc Psalmum et plerisque gradulces a Levitis esse clucentes; Letitia enim proludit vividum videlicet templi desiderium, frequenter adeo in hisce carminibus iteratum: *Lætatus sum in his que dicta sunt mihi: in dominum Domini ibimus.* Hoc bae vates de terra Hierosolyma, S. Hilarius, S. Augustinus, S. Hieronymus pulcherrimam et perquam commoda translatione de celestis Hierosolymae felicitate interpretantur. Davidis nomen in fronte Psalmi apud Septuaginta, Vulgata Patremque nos in quibus domini sacra confiduntur.

Studium maximum piorum hominum indicatur Hierosolymam adiungit, quo ursi ab edificis, ab hominum frequentia, a religione, a tribunillis iudicatur, optantibus ei fausta et prospera omnia.

Quid si verè Davidis, aut ejus temporis sit hic Psalmus, ut titulus monet (a), in letitia consecrari iam Zioni, vel adducta etiam ex arcâ, vel politus prime conventioni, ex tribus solennibus, in Ziono novo, post arcam introductam; et declarataen urbe Hierosolymitanam caput regni et religiosum (2 Sam. 6, 4 Chron. 13), conditus fuerit. Nec repugnat huic sententiae, quid versus 6, *genit. Davidice*, mentio fit, neque Iudicis ipsius; nam potius illud insertum esse ab eo qui veterum carmen letitiae reverentiam ex Babylonie accommodaret. Certè carmen, ut nunc legitur, nemo dubitat esse ita comparatum, ut Judaeis de templo et urbe jamjam restituti sibi gratianitibus optimè congruat.

Græcus auctor, Agellius, de hoc psalmo hoc notavit: *Sic quidam 120 Psalmus (ex Graecorum numerandi ratione) habet; quantum vero 121 à superiori differat, in promptu est videbitur. Sic namque hunc canit, ac si Israhelite, adolescentes Babylonem ingressi,*

(a) Alexandrina tamen interpretationi nullum auctoris nomen est prescriptum.

ibi consumerint, et fama apud eos feratur, fore nt Hierosolyma perveniant et sacras odes incipiunt; sic itaque dicit: *Lætatus sum de his que dicta sunt mihi: in dominum Domini ibimus.* Nec multa diversa Theodoreti est sententia, duos superiores Psalmos à meritoribus adhuc dictos fuisse, time jam nuntio felici redditi accepto, cum iter illud optatissimum arrupissent; Iacob stipe alacris vice-sim dicere. Syriaca interpretations inscripicio hac est: *Cum præcepit Cyrus, ut rediret exiles.* (Rosenmüller.)

(1) In tribus enim illis solennibus omnes vivis sexis a viginti annis convenientibus ad locum iacobinam fedderis. (Clarini.)